

# Débat sur les orientations budgétaires 2012 : Le conseil général au point mort



Page 4

# FRANCE MAYOTTE

Sarl Edimay - 97 600 - Mamoudzou - N° 407 du mercredi 21 mars

**MATIN**

Agression plage du préfet :

## Agresseur préssumé interpellé



Page 5

Mise en place du droit commun :

## Huissiers et Notaires enfin encadrés



Page 7

Collations scolaires :

## Parents en colère à Sada

# Les CRS arrivent sur le 101ème département

Grève des agents du CHM:  
Invasion de l'hémicycle



Page 3

## Le sénateur J-P Sueur dénonce le CRA de Pamandzi



**NOUVEAU LA CARTE**

**Texto nolimit**

**SOIR & WEEK-END**

**976**

**MOBILE**

by **SFR**

## VISITE PARLEMENTAIRE ■ SÉNAT

# J-P Sueur profondément choqué écrit...

Le sénateur du Loiret Jean-Pierre Sueur qui faisait partie de la mission de sénateurs venue examiner de près les problématiques auxquelles sont confrontées les Mahorais à tous les niveaux de la société départementale, n'a pas attendu la production du rapport parlementaire pour prendre sa plume et réagir sur ce qu'il a vu. Et sa plume est lourde, très lourde et retranscrit son émotion, sa gêne pour ne pas dire son profond malaise. Il explique : "la visite du centre de rétention administrative de Pamamdzi, à Mayotte, est de celles dont on ne sort pas indemne. J'avais lu le rapport du contrôleur général des lieux de privation de liberté affirmant que « les conditions d'hébergement et d'hygiène portent d'évidence atteinte aux droits fondamentaux des personnes présentes ». Mais plus encore que les conditions d'hébergement et d'hygiène, ce sont les visages des hommes et des femmes « retenus » qui nous interpellent."

Et Jean-Pierre se lance ensuite dans une émouvante description qui ne laissera une nouvelle fois pas insensibles les médias nationaux. Mais il ajoute en guise de conclusion : "On reconduit de 20 000 à

25 000 personnes par an vers les Comores. Cela doit faire bel effet dans les statistiques du minis-

tère de l'intérieur. Mais on les reconduit, le plus souvent, en pure perte. A vrai dire, le mot ne convient pas. Puisque le coût de ces reconduites est de cinquante millions d'euros par an. On nous dit qui si l'on renonçait à ces reconduites, cela créerait un funeste « appel d'air ». Mais réfléchissons. Puisque la plupart des personnes reconduites reviennent dans des conditions épouvantables, n'y aurait-il pas moyen de faire un meilleur usage de ces cinquante millions ? On pourrait, par exemple, les utiliser pour le développement des Comores ou de Mayotte. Mais voilà. Les Comores n'ont jamais accepté la départementalisation de Mayotte. Pour les autorités comoriennes, Mayotte fait partie des Comores. Et ces autorités ne font rien pour mettre fin au trafic de passagers et tout faire pour sauver les vies de ces voyageurs en grand péril. Peut-être une diplomatie courageuse trouvera-t-elle un jour, le plus vite possible, une solution. Peut-être les politiques s'intéresseront-ils un jour, le plus vite possible, à un meilleur usage de ces cinquante millions d'euros. Je l'espère. Car cela se passe en France. Cela ne doit pas durer et il faut trouver un avenir aux enfants perdus des Kwassa-Kwassas."

Son rapport sur le 101ème département auquel s'ajoutera le sentiment de ses collègues est d'ores et déjà très attendu et pourrait bien faire pavé dans la mare de la République.

